

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase, tenue le 17 décembre 2018, à 19 H 00, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents madame la conseillère Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin, Alain Robert et Yves Monast, tous formant quorum sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Christian Martin.

Également, présente Madame Johanne Beauregard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

CONSTAT DE CONFORMITÉ :

Les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation a été signifié à tous et chacun des membres du Conseil conformément aux dispositions de la Loi.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

Rés. 2018-12-131

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 120 - BUDGET 2019, TAUX DE TAXES ET COMPENSATIONS;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à l'adoption de son budget par règlement pour fixer les différents taux de taxes, les différentes compensations et autres modalités;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement numéro 120 adoptant le budget de la municipalité pour l'année 2019 afin d'établir les différents taux de taxes ainsi que les tarifs de compensation pour les services offerts à la population soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 2018-12-132

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2019-2020-2021

Il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021, tel que présenté;

QUE ce document soit annexé à la présente résolution comme si au long reproduit;

QUE ce programme triennal d'immobilisation soit disponible sur le site internet de la municipalité et publié dans le journal municipal.

ADOPTÉE

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette seconde période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du Conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

Rés. 2018-12-133

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Christian Martin
Maire

Johanne Beauregard
Directrice générale et secrétaire-trésorière